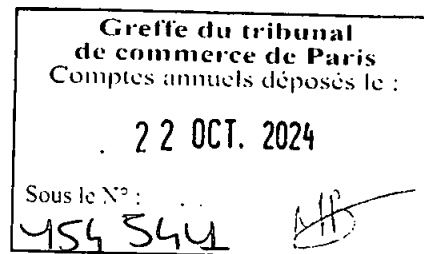


Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 22/10/2024 - 154541 - 2023 B 25483 - 977 720 879 - A.Z KEBAB

A.Z KEBAB
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 1 000.00 €uros
Siège social : 150 boulevard Ney
75018 PARIS



PROCES VERBAL
D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 10 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 10 juin à 14 Heures

L'actionnaire unique de la Société **A.Z KEBAB** s'est réuni au siège social en assemblée générale ordinaire.

La séance est présidée par **M DOYMAZ Aziz**, Président et actionnaire unique.

Il constate que sont présents ou représentés :

- | | |
|----------------------|-------------|
| - Lui-même détenant | 100 actions |
| Numérotés de 1 à 100 | |

Soit un total d'actions de	100 actions
Représentant l'intégralité du capital sociale.	

L'actionnaire unique de la Société **A.Z KEBAB**, **M DOYMAZ Aziz**

A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité d'actionnaire unique et président de la société, **M DOYMAZ Aziz**, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, comptes de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

Les conventions visées à l'article L.227-10 du code de Commerce intervenues au cours de l'exercice écoulé sont relatées dans le rapport de gestion de l'actionnaire unique.

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- L'affectation des résultats de cet exercice,

PREMIERE DECISION

L'actionnaire unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2023** tels qu'il les a établis et les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

L'actionnaire unique décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice soit **-20 265 euros** de la manière suivante :

- **REPORT A NOUVEAU :** **-20 265 euros**

RAPPEL DES DIVENDES DISTRIBUEES :

L'assemblée générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des deux précédents exercices

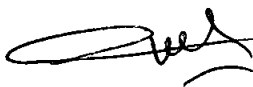
CONVENTIONS REGLEMENTEES (Art. L.227-10 du Code de Commerce)

Aucune convention n'est intervenue au cours de l'exercice.

De tout ce sus dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'actionnaire unique et consigné sur le registre des décisions.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15 Heures.

M DOYMAZ Aziz



A.Z KEBAB
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 1 000.00 €uros
Siège social : 150boulevard Ney
75018 PARIS

RAPPORT DE GESTION EXERCICE CLOS LE 31/12/2023
--

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, l'actionnaire unique de la société **SASU A.Z KEBAB** s'est réunie en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de rendre compte de la situation et de l'activité de la société durant l'exercice clos le **31/12/2023** et de soumettre à l'approbation les comptes annuels dudit exercice.

Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Evolution de la situation financière de la société

A la clôture de l'exercice,

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à **54 561 €**.

Le total des produits d'exploitation s'est élevé à **54 651 €**.

Le total des charges d'exploitation de l'exercice s'est élevé à **74 880€**.

Le résultat d'exploitation ressort à **- 20 230 €**.

Compte tenu d'un résultat financier de **0 €**, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à **- 20 230 €**.

Compte tenu des éléments ci-dessus, le résultat de l'exercice se solde par un déficitaire de **-20 264 €**.

Au **31/12/2023**, le total du bilan de la société s'élevait à **5.596 €**.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Pour l'exercice à venir, nous prévoyons une croissance de notre chiffre d'affaires par la conclusion de nouveau contrat.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le 31/12/2023, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun évènement important n'est à signaler.

Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels, bilan et compte de résultat tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un résultat de - 20 265 €.

Affectation du résultat :

Nous vous proposons d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice soit -20 265 € de la manière suivante :

Report à Nouveau : -20 265 €.

Rappel des dividendes distribuées :

L'assemblée générale prend acte qu'aucune dividende n'a été distribuée au titre des trois précédents exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement :

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal. (?)

Convention règlementées (Art. L. 227-10 du Code de Commerce)

Aucune convention n'est intervenue au cours de l'exercice.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

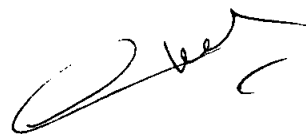
Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à Pavillons sous bois,

Le 10/06/2023

Le Président





COMPTES ANNUELS AU 31/12/2023

A.Z KEBAB

150 BOULEVARD NEY
75018 - PARIS
Tél :
Mail :

EEAC
1 AVENUE PAUL VERLAINE
93330 - NEUILLY-SUR-MARNE

Tél : 0751099448
Mail : contact@eeac.fr
Site : www.sitewebcabinet.com

SOMMAIRE

TABLEAUX FISCAUX	3
ETAT DE SYNTHESE DES COMPTES	5
COMPTES ANNUELS DÉTAILLÉS	10
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS	17
Liasse fiscale	31

TABLEAUX FISCAUX

Attestation d'Expert Comptable

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise A.Z KEBAB pour l'exercice du 25/07/2023 au 31/12/2023 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des Experts Comptables

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

Indicateur	Montant
Total du bilan	5 596,71
Chiffre d'affaires	54 650,67
Résultat	-20 264,56

Fait à NEUILLY-SUR-MARNE

Le 15/05/2024

SANGARE ABDOULAYE

Expert-comptable

ETAT DE SYNTHESE DES COMPTES

BILAN-ACTIF	Brut	Amort. et dépréciations	Net au 31/12/2023
Capital souscrit non appelé			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et développement			
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires			
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances & acomptes sur immobilisations incorp.			
Immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations tech., mat. et out. industriels			
Autres immobilisations corporelles	965,83	59,88	905,95
Immobilisations en cours			
Avances et acomptes sur immobilisations corp.			
Immobilisations corporelles	965,83	59,88	905,95
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Immobilisations financières			
Actif immobilisé	965,83	59,88	905,95
Matières premières, autres approvisionnement			
En-cours de production de biens			
En-cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Stocks et en-cours			
Avances et acomptes versés sur commande			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit et appelé, non versé			
Créances			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	4 690,76		4 690,76
Divers	4 690,76		4 690,76
Actif circulant	4 690,76		4 690,76
Charges constatées d'avance			
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Comptes de régularisation			
Primes de remboursement des obligations			
Ecart de conversion - Actif			
Total Actif	5 656,59	59,88	5 596,71

BILAN-PASSIF	Net au 31/12/2023
Capital social ou individuel	1 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	
Ecart de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-20 264,56
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
Capitaux propres	-19 264,56
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
Autres fonds propres	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
Provisions pour risques et charges	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	8 377,89
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 794,83
Dettes fiscales et sociales	3 688,55
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Dettes	24 861,27
Produits constatés d'avance	
Ecart de conversion - Passif	
Total Passif	5 596,71

Compte de résultat	du 25/07/2023 au 31/12/2023
Vente de marchandises	
Production vendue de biens	54 650,67
Production vendue de services	
Production vendue	54 650,67
Chiffre d'affaires net	54 650,67
Production stockée	
Production immobilisée	
Subventions d'exploitation	
Reprises sur dépréciations et amortissements	
Transferts de charges	
Autres produits	0,49
Total des produits d'exploitation	54 651,16
Achat de marchandises	
Variation de stock (marchandises)	
Achats de mat. prem. et autres approv.	-42 733,83
Variation de stock (mat prem. et autres approv.)	
Autres achats et charges externes	-24 474,90
Impôts, taxes et versements assimilés	
Salaires et traitements	-7 290,00
Charges sociales	-321,91
Dotations aux amortissements sur immobilisations	-59,88
Dotations aux dépréciations sur immobilisations	
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	
Dotations aux provisions pour risques et charges	
Dotations d'exploitation	-59,88
Autres charges	-0,20
Total des charges d'exploitation	-74 880,72
Résultat d'exploitation	-20 229,56
Bénéfice attribué ou perte transférée	
Perte supportée ou bénéfice transférée	
Opérations en commun	
Produits de participations	
Prod. valeurs mob. et créances de l'actif immob.	
Autres intérêts et produits assimilés	
Reprises sur dépréciations et tr. de charges	
Différences positives de change	
Prod. nets sur cess. de VMP	
Produits financiers	
Dotations financières aux amort. et dép.	
Intérêts et charges assimilées	
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de VMP	
Charges financières	
Résultat financier	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-20 229,56
Produits exceptionnels sur opération de gestion	
Produits exceptionnels sur opération en capital	
Reprises sur dépréciations et tr. de charges	
Produits exceptionnels	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-35,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	

Compte de résultat		du 25/07/2023 au 31/12/2023
Dotations exceptionnelles aux amort. et prov.		
Charges exceptionnelles		-35,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-35,00
Participation des salariés		
Impôts sur les sociétés		
BENEFICE OU PERTE		-20 264,53

COMPTES ANNUELS DÉTAILLÉS

BILAN-ACTIF	Net au 31/12/2023
Capital souscrit non appelé	
Frais d'établissement	
Frais de recherche et développement	
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	
Fonds commercial	
Autres immobilisations incorporelles	
Avances & acomptes sur immobilisations incorp.	
Immobilisations incorporelles	
Terrains	
Constructions	
Installations tech., mat. et out. industriels	
Autres immobilisations corporelles	905,95
21830000 Matériel de bureau	965,83
28183000 Amortis. matér.bureau et informat.	-59,88
Immobilisations en cours	
Avances et acomptes sur immobilisations corp.	
Immobilisations corporelles	905,95
Participations	
Créances rattachées à des participations	
Autres titres immobilisés	
Prêts	
Autres immobilisations financières	
Immobilisations financières	
Actif immobilisé	905,95
Matières premières, autres approvisionnement	
En-cours de production de biens	
En-cours de production de services	
Produits intermédiaires et finis	
Marchandises	
Stocks et en-cours	
Avances et acomptes versés sur commande	
Créances clients et comptes rattachés	
41100000 Clients	
Autres créances	
40100000 Fournisseurs	
Capital souscrit et appelé, non versé	
Créances	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	4 690,76
51210000 Comptes en monnaie nationale	173,94
51220000 CIC	4 507,77
51230000 QONTO	9,05
Divers	4 690,76
Actif circulant	4 690,76
Charges constatées d'avance	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	
Comptes de régularisation	
Primes de remboursement des obligations	
Ecarts de conversion - Actif	
Total Actif	5 596,71

BILAN-PASSIF		Net au 31/12/2023
Capital social ou individuel		1 000,00
10130000 Capital souscrit-appelé, versé		1 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		-20 264,56
12900000 Perte		-20 264,56
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Capitaux propres		-19 264,56
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Provisions pour risques et charges		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		8 377,89
45500000 Associés - comptes courants		8 377,89
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		12 794,83
40100000 Fournisseurs		12 794,83
Dettes fiscales et sociales		3 688,55
421KAR00 Paie 09 2023		508,63
421POL00 POLAT MEHMET		932,81
43100000 Sécurité sociale		378,59
43730000 ASSEDIC		318,52
44551100 TVA à décaisser en France		1 550,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
41100000 Clients		
Dettes		24 861,27
Produits constatés d'avance		
Ecarts de conversion - Passif		
Total Passif		5 593,71

Compte de résultat	du 25/07/2023 au 31/12/2023	%CA
Vente de marchandises		
Production vendue de biens	54 650,67	100,0
70100000 Ventes de produits finis	54 650,67	100,0
Production vendue de services		
Production vendue	54 650,67	100,0
Chiffre d'affaires net	54 650,67	100,0
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur dépréciations et amortissements		
Transferts de charges		
Autres produits	0,49	0,0
75800000 Produits divers gestion courante	0,49	0,0
Total des produits d'exploitation	54 651,16	100,0
Achat de marchandises		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de mat. prem. et autres approv.	-42 733,83	-78,2
60101000 ACHAT 5.5%	-42 141,78	-77,1
60102000 ACHAT 20%	-592,05	-1,1
Variation de stock (mat prem. et autres approv.)		
Autres achats et charges externes	-24 474,90	-44,8
60611000 Fournitures Electricité	-3 017,17	-5,5
60630000 Achats de petit équipement	-331,87	-0,6
60650000 Carburant	-279,95	-0,5
61320000 Locations immobilières	-18 000,00	-32,9
61321000 PARKING	-400,00	-0,7
61510000 ENTRETIEN ET REPARATION	-1 646,08	-3,0
61560000 Maintenance	-250,50	-0,5
61610000 Multirisques	-230,28	-0,4
62220000 Commissions et courtages sur ventes	-47,51	-0,1
62610000 Bouygues telecom	-105,34	-0,2
62700000 Services bancaires et assim.	-166,20	-0,3
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements	-7 290,00	-13,3
64100000 Rémunération du personnel	-7 290,00	-13,3
Charges sociales	-321,91	-0,6
64510000 Cotisations à l'URSSAF	-296,55	-0,5
64530000 Cotisations aux caisses retr.	-25,36	0,0
Dotations aux amortissements sur immobilisations	-59,88	-0,1
68112000 Dotations aux amortissements sur immobil. corporel.	-59,88	-0,1
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Dotations d'exploitation	-59,88	-0,1
Autres charges	-0,20	0,0
65800000 Charges diverses gestion courante	-0,20	0,0
Total des charges d'exploitation	-74 880,72	-137,0
Résultat d'exploitation	-20 229,56	-37,0
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transférée		
Opérations en commun		

Compte de résultat	du 25/07/2023 au 31/12/2023	%CA
Produits de participations		
Prod. valeurs mob. et créances de l'actif immob.		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et tr. de charges		
Différences positives de change		
Prod. nets sur cess. de VMP		
Produits financiers		
Dotations financières aux amort. et dép.		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Charges financières		
Résultat financier		
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-20 229,56	-37,0
Produits exceptionnels sur opération de gestion		
Produits exceptionnels sur opération en capital		
Reprises sur dépréciations et tr. de charges		
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-35,00	-0,1
67120000 Pénalités et amendes	-35,00	-0,1
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amort. et prov.		
Charges exceptionnelles	-35,00	-0,1
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-35,00	-0,1
Participation des salariés		
Impôts sur les sociétés		
BENEFICE OU PERTE	-20 264,56	-37,1

SIG	du 25/07/2023 au 31/12/2023	%CA
Ventes de marchandises		
Coûts d'achat des marchandises vendues		
Marge commerciale		
Production vendue	54 650,67	100,0
70100000 Ventes de produits finis	54 650,67	100,0
Production stockée		
Production immobilisée		
Consommation de matières et sous-traitance	-42 733,83	-78,2
60101000 ACHAT 5.5%	-42 141,78	-77,1
60102000 ACHAT 20%	-592,05	-1,1
Marge de production	11 916,84	21,8
Chiffre d'affaires	54 650,67	100,0
Marge brute globale	11 916,84	21,8
Autres achats et charges externes	-24 474,90	-44,8
60611000 Fournitures Electricité	-3 017,17	-5,5
60630000 Achats de petit équipement	-331,87	-0,6
60650000 Carburant	-279,95	-0,5
61320000 Locations immobilières	-18 000,00	-32,9
61321000 PARKING	-400,00	-0,7
61510000 ENTRETIEN ET REPARATION	-1 646,08	-3,0
61560000 Maintenance	-250,50	-0,5
61610000 Multirisques	-230,28	-0,4
62220000 Commissions et courtages sur ventes	-47,51	-0,1
62610000 Bouygues telecom	-105,34	-0,2
62700000 Services bancaires et assim.	-166,20	-0,3
Valeur ajoutée	-12 558,06	-23,0
Subventions d'exploitation		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Charges de personnel	-7 611,91	-13,9
64100000 Rémunération du personnel	-7 290,00	-13,3
64510000 Cotisations à l'URSSAF	-296,55	-0,5
64530000 Cotisations aux caisses retr.	-25,36	0,0
Excédent brut d'exploitation	-20 169,97	-36,9
Reprises sur charges et transferts		
Autres produits	0,49	0,0
75800000 Produits divers gestion courante	0,49	0,0
Dotation amortissements et provisions	-59,88	-0,1
68112000 Dotations aux amortissements sur immobil. corporel.	-59,88	-0,1
Autres charges	-0,20	0,0
65800000 Charges diverses gestion courante	-0,20	0,0
Résultat d'exploitation	-20 229,56	-37,0
Quote-part résultat en commun		
Produits financiers		
Charges financières		
Résultat courant avant impôts	-20 229,56	-37,0
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles	-35,00	-0,1
67120000 Pénalités et amendes	-35,00	-0,1
Résultat exceptionnel	-35,00	-0,1
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		

SIG	du 25/07/2023 au 31/12/2023	%CA
Résultat de l'exercice	-20 264,56	-37,1

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : A.Z KEBAB

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 5 596,71 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de -20 264,56 €.

L'exercice a une durée de 5 mois, recouvrant la période du 25/07/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-01 du 20 avril 2018 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices. et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
- la méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont attachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être attachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Installations techniques : 5 à 10 ans
- Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- Matériel de transport : 4 à 5 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

Indicateur	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations gén., agencts. et amén. des constructions				
Installations techn., mat. et out. industriels				
Installations gén., agencts. et amén. divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et infor., mobilier		965,83		965,83
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		965,83		965,83
Participations évaluées par mise en éq.				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
Immobilisations financières				
Total		965,83		965,83

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Indicateur	Immobilisati... incorporelles	Immobilisati... corporelles
Dotations de l'exercice		59,88
Compléments suite à réévaluation		
Dotations exceptionnelles		
Sur immob. amorties en dégressif		
Sur immob. amorties suivant autre méthode		
Sur immob. amorties en linéaire		59,88
Augmentations de l'exercice		
Sur immob. transférées		
Sur immob. mises au rebut		
Sur immob. cédées		

Amortissements des immobilisations

Indicateur	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations gén., agencts. et amén. des constructions				
Installations techn., mat. et out. industriels				
Installations gén., agencts. et amén. divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et infor., mobilier		59,88		59,88
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		59,88		59,88
Participations évaluées par mise en éq.				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
Immobilisations financières				
Total		59,88		59,88

Notes sur le bilan

Etat des provisions :

Indicateur	En début d'exercice	Dotations	Reprises	En fin d'exercice
Litiges				
Garanties données aux clients				
Pertes sur marchés à terme				
Amendes et pénalités				
Pertes de change				
Pensions et obligations similaires				
Pour impôts				
Renouvellement des immobilisations				
Gros entretien et grandes révisions				
Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
Total				
Ventilation des dotations et reprises				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Actif circulant

État des créances

Le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances - Détail

	Montant brut	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
Créances de l'actif immobilisé	0,00	0,00	0,00
Créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00
Prêts	0,00	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00	0,00
Créances de l'actif circulant	0,00	0,00	0,00
Créances clients et comptes rattachés	0,00	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00	0,00
Capital souscrit - appelé, non versé	0,00	0,00	0,00
Charges constatées d'avance	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00
Prêts accordés en cours d'exercice	0,00	0,00	0,00
Prêts remboursés en cours d'exercice	0,00	0,00	0,00

Produits à recevoir

Produits constatés d'avance

Dettes

État des dettes

Le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Dettes - Détail				
	Montant brut	A plus de 5 ans	A plus d'un an	A moins d'un an
Emprunts obligataires convertibles	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00	0,00
Empr. et det. étab. de crédit < 1 an	0,00	0,00	0,00	0,00
Empr. et det. étab. de crédit > 1 an	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes financières divers	8 377,89	0,00	0,00	8 377,89
Fournisseurs et comptes rattachés	12 794,83	0,00	0,00	12 794,83
Dettes fiscales et sociales	3 688,55	0,00	0,00	3 688,55
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres dettes	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits constatés d'avance	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	24 861,27	0,00	0,00	24 861,27
Emprunts souscrits en cours d'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts remboursés en cours d'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00

Notes sur le bilan

Charges à payer

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000,00 euros décomposé en 100,00 titres.

Indicateur	Nombre de titres	Valeur nominale
Titres au début de l'exercice		
Titres émis au cours de l'exercice		
Titres remboursés au cours de l'exercice		
Titres en fin d'exercice		

Notes sur le bilan

Filiales et participations

Filiales et participations

	Capital	Capitaux propres	Quote part détenu (en%)	Valeur comptable brute des titres détenus	Valeur nette comptable des titres détenus	Prêts et avances consentis non remboursés	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Résultats du dernier exercice clos	Dividendes comptabilisés au cours de l'exercice
Filiales										
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Participations										
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Liasse fiscale

Identification		F-IDENTIF (2024)
A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE		
Désignation du déclarant :	977720879, A.Z KEBAB, SAA, 150 BOULEVARD NEY, PARIS, 75018, FR	
Référence d'obligation fiscale :	IS1	
Code activité NAF :	5610C	
Désignation du conseil :		
B - RÉGIME FISCAL		
Catégorie fiscale :		BI
Régime fiscal :		RS
Code IS/IR - BIS (si catégorie fiscale = BIC/IS) :		IS
Cession / cessation d'activité ou décès de l'exploitant :		
Dépôt provisoire (ou pas) de la déclaration :		NOR
C - PÉRIODES		
Date de début de l'exercice ou période N :		25/07/2023
Date de clôture de l'exercice ou période N :		31/12/2023
Durée de l'exercice ou période N :		5
Date d'arrêté provisoire des comptes :		
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)		
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA) :		
D - MONNAIE		
Code monnaie :		EUR

1 - BILAN SIMPLIFIÉ										N° 2033 A (2024)	
										Néant	☐
Actif					Brut		Amortissements - Provisions			Net	
					1		2			3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles {	Fonds commercial *			010		012				
		Autres *			014		016				
	Immobilisations corporelles *			028	966	030	60		906		
	Immobilisations financières * (1)			040		042					
	Total I (5)			044	966	048	60		906		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *			050		052				
		Marchandises *			060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066					
	Créances (2) {	Clients et comptes rattachés *			068		070			0	
		Autres *			072		074			0	
	Valeurs mobilières de placement			080		082					
	Disponibilités			084	4 691	086			4 691		
	Charges constatées d'avance *			092		094					
	Total II			096	4 691	098			4 691		
	Total général (I + II)			110	5 657	112	60		5 597		
PASSIF										Exercice N NET	
										1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *								120	1 000	
	Écarts de réévaluation								124		
	Réserve légale								126		
	Réserves réglementées *								130		
	Autres réserves		(	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *			131		)	132	
	Report à nouveau								134		
	Résultat de l'exercice								136	-20 265	
	Subventions d'investissement								137		
	Provisions réglementées								140		
	Total I								142	-19 265	
Provisions pour risques et charges								Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées								156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *								166	12 795	
	Dettes fiscales et sociales		(	dt montant de la TVA			169	1 550	)	172	2 247
	Comptes courants d'associés								173	8 378	
	Autres dettes								175	1 441	
	Produits constatés d'avance								174		
Total général (I + II + III)								180	5 597		
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an			193	(4)	Dont dettes à plus d'un an			195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an			197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice			182	966
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs			199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice			184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)											N° 2033-B-SD (2024)	
											Néant	☐
A – RÉSULTAT COMPTABLE												
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			dont export et livraisons intracommunautaires	{	209		210				
	Production vendue	Biens				215		214	54 651			
		Services *				217		218				
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)								222			
	Production immobilisée *								224			
	Subventions d'exploitations reçues								226			
	Autres produits								230			
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)								232	54 651		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)								234			
	Variation de stocks (marchandises) *								236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)								238	42 734		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *								240			
	Autres charges externes * :			(dont crédit-bail : - mobilier :		- immobilier :		)	242	24 475		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *					243		)	244			
	Rémunérations du personnel *								250	7 290		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)								252	322		
	Dotations aux amortissements *								254	60		
	dont amortissement du fonds de commerces								255			
	Dotations aux provisions								256			
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *				259		}	262		
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				260					
	Total des charges d'exploitation (II)								264	74 881		
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)								270	-20 230			
Produits financiers (III)		280			Charges financières (V)			294				
Produits exceptionnels (IV)								290				
Charges exceptionnelles(VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				347		}	300	35		
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				348						
Impôt sur les bénéfices * (VII)								306				

2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)											310	-20 265	
B – RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					312		314	20 265		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *							316	35				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles							318					
	Provisions non déductibles *							322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)							324					
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC		248		330	35				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un créditbail immobilier et de levée d'option			(	Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	)	251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							999					
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU – TE (44 octies et octies A)		987				342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44 sexies A)		989							
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quindecies)		138							
	Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991		Investissements et souscriptions outre mer		344							
	ZFANG (44 quaterdecies)	345											
	BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)		993							
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit					346				350		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)					655						
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)					643						
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)					645						
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)					647						
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)					648						
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)					641						
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)					990						
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)					649						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS								Bénéfice col.1 / Déficit col.2		352		354	20 195
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *							356					
	Déficits antérieurs reportables *			dont imputés sur le résultat :						360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS								Bénéfice col.1 / Déficit col.2		370		372	20 195

Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

B – RÉSULTAT FISCAL (EXTENSION)	
Divers à réintégrer	
Libellé	Montant
Amende et pénalité	35

Divers à déduire	
Libellé	Montant

IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES											N° 2033-C-SD (2024)			
											Néant		☐	
I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *			
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406						
	Autres	410		412		414		416						
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426						
	Constructions	430		432		434		436						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446						
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456						
	Matériel de transport	460		462		464		466						
	Autres immobilisations corporelles	470		472	966	474		476	966					
Immobilisations financières		480		482		484		486						
TOTAL		490	0	492	966	494	0	496	966					
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES														
Fonds commercial			495		497		498		499					
Immobilisations corporelles			500		502		504		506					
	Terrains		510		512		514		516					
	Constructions		520		522		524		526					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546					
	Matériel de transport		550		552		554		556					
Autres immobilisations corporelles			560		562	60	564		566	60				
TOTAL			570	0	572	60	574	0	576	60				
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)													
Nature des imm.	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values									
					Court terme*	Long terme								
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	19 % (6)	15 % ou 12,8 % (7)	0 % (8)						
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589						
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595						
TOTAL					596	585	597	599						

Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS										N° 2033-D-SD (2024)											
										Néant		☐									
I												RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A - NATURE DES PROVISIONS						Montant au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : reprises de l'exercice			Montant à la fin de l'exercice						
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires				600		602		604		606										
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				601		603		605		607										
	Autres provisions réglementées *				610		612		614		616										
Provisions pour risques et charges					620		622		624		626										
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				630		632		634		636										
	Sur stocks et en cours				640		642		644		646										
	Sur comptes clients				650		652		654		656										
	Autres provisions pour dépréciation				660		662		664		666										
TOTAL					680		682		684		686										
B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES																					
										Dotations		Reprises									
Fonds commercial										681		683									
Autres Immobilisations Incorporelles										700		705									
Terrains										710		715									
Constructions										720		725									
Installations techniques, matériel et outillage										730		735									
Inst. générales, agencements et aménagements divers										740		745									
Matériel de transport										750		755									
Autres immobilisations corporelles										760		765									
TOTAL										770		775									
C - VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)																					
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes																					
Total à reporter															780						
II												DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)					982																
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		982 ter															
Déficits imputés					983																
Déficits reportables					984																
Déficits de l'exercice					860	20 195															
Total des déficits restant à reporter					870	20 195															

IV	DIVERS				
Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	5 465
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	3 915
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL					N° 2033-F-SD (2024)	
					Néant	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE		901	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES		902
						0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE		903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES		904
						100
I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :						
Désignation					Nbre de parts	% de détention
II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :						
Désignation		Lieu de naissance		Date de naissance	Nbre de parts	% de détention
DOYMAZ, AZIZ, 34 RUE DANIEL FERY, DRANCY, 93700, FR		ADYAMAN, 99, TR		01/01/1968	100	100,00

FILIALES ET PARTICIPATIONS			N° 2033-G-SD (2024)
			Néant ☐
I – NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :	905	0	
Désignation			% de détention

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT (art 219 I b du CGI, art 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)		CALC219BF4 (2024)
Identification de la société		
Adresse du siège social si différente		
I - RÉSULTAT DE L'EXERCICE		
A	Résultats imposables dans les condition de droit commun	
Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs		a
Dont plus-value nette à court terme		b
Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice		c
B	Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
Plus-values nette à long terme de l'exercice		d
Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1		e
Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice		f
I - BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT		
Montant maximum exigible au taux réduit x durée de l'exercice en mois /12		g
Dont plus-value nette à court terme imposable		h
Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-values nette à court terme de l'exercice		i
Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1		j
Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1		k
Total des lignes h à k		
III - BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX NORMAL (a-c-h-i)		l
IV - PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 19% (d-j-k)		m

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS										N° 2065-SD (2024)				
Si PME innovantes												☐		
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case												☐		
A		IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE												
						Adresse du siège social :								
						150 BOULEVARD NEY, PARIS, 75018, FR								
						Ancienne adresse en cas de changement :								
RÉGIME FISCAL DES GROUPES														
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)														
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante														
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:														
B		ACTIVITÉ												
Activités exercées										Si vous avez changé d'activité		☐		
C		RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)												
1. Résultat fiscal						Bénéfice imposable au taux normal				Déficit		20 195		
				Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %								
2. Plus-values														
PV à long terme imposables à 15 %						PV à long terme imposables à 19 %						PV exonérées (art. 238 quinquies)		
Autres PV imposables à 19 %						PV à long terme imposables à 0 %								
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches														
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies				☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A				☐		Autres dispositifs		☐
Entreprise nouvelle, art. 44 septies				☐		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies				☐		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies		☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies				☐		Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A				☐		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindécies		☐
Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies				☐		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies				☐				
Société d'investissement immobilier cotée				☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)						Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :						dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)						☐		
D		IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)												
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts														
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité														
E		CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)												
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%														
F		CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ												
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%														
G		ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)												
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n°2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre												☐		
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée														
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre												☐		
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe														
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays														

G	COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé	Teogest
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr				
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr				
Examen de conformité fiscale (ECF)	☐	Prestataire :		
NOM ET ADRESSE DES COMPTABLES				
Adresse		EEAC, 1 AVENUE PAUL VERLAINE, NEUILLY-SUR-MARNE, 93330, FR, 0751099448		
				Salarié(S) / Indépendant(I) I
NOM ET ADRESSE DES CONSEILS				
Adresse				
				Salarié(S) / Indépendant(I)
NOM DU CGA OU DU VISEUR CONVENTIONNÉ				
Adresse				
Visa CGA			Viseur conventionné	
☐			☐	

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD										N° 2065 bis-SD (2024)		
Néant												☐
I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS												
Montant global brut des distributions (1)			payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres				b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)								c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)												
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)								i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI								j				
Montant des revenus répartis (5)								Total (a à h)				
J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)												
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et société de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société							
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:							
					à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6				
						Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements			
1			2	3	4	5	6	7	8			
DOYMAZ AZIZ, M, 34 RUE DANIEL FERY, DRANCY, 93700, FR												
K DIVERS												
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)												
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)												
L RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS												
RÉMUNÉRATIONS						MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %						
							0%	15%	19%			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)						MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice						
						MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice						
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)						MVLT réalisée au cours de l'exercice						
						MVLT restant à reporter						
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)												
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice												
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice												

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX							N° 2067-SD (2024)		
A – FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉS : v notice (1)									
NOM, PRÉNOM, EMPLOI OCCUPÉ, ADRESSE COMPLÈTE									
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)						DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES			
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice (2))	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice (3))	Valeur des avantages en nature (v. notice (4))	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice (5))	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	Frais de voyages et de déplacements (v. notice (6))	aux véhicules et autres biens (v. notice (7))	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice (8))	TOTAL DES COLONNES 5 à 8	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**									

TOTAUX

B – AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Totaux		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice (1)) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables (9)	
- de l'exercice.....(total col. 9 + total col. 10) (10)		- de l'exercice..... (10)	
- de l'exercice précédent (10)		- de l'exercice précédent (10)	
Date			
Nom et qualité du signataire		DOYMAZ Aziz, Président, M., PARIS	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.